

Avis n°16-7691 publié le 18/01/2016

## Référence de TED :

non disponible

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur

<http://www.boamp.fr/avis/detail/16-7691/officiel>

Département(s) de publication : **36**

Annonce No **16-7691**

---

## I. II. III. IV. VI.

Avis de marché - secteur de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux

Directive 2004/17/CE.

Section I : Entité adjudicatrice

### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

SDEI36, centre Colbert - bat G 2 Place des Cigarières - cs60218, à l'attention de Jean-Louis CAMUS, F-36004 Chateauroux Cedex.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

SDEI 36, centre Colbert - bat G 2 Place des Cigarières - cs60218, à l'attention de Mme Aurore MONTFORT, F-36004 Chateauroux Cedex. Tél. (+33) 2 46 99 04 38. E-mail : [a.montfort@sdei36.com](mailto:a.montfort@sdei36.com) .

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

SDEI 36, centre Colbert - bat G 2 Place des Cigarières - cs60218, F-36004 Chateauroux Cedex.

Adresse internet : <http://agysoft.marcoweb.fr> .

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

SDEI 36, centre Colbert - bat G 2 Place des Cigarières - cs60218, F-36004 Chateauroux Cedex.

Adresse internet : <http://agysoft.marcoweb.fr>.

I.2) ACTIVITÉ PRINCIPALE :

Electricité.

I.3) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES ENTITÉS  
ADJUDICATRICES :

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice :

geolocalisation des supports aeriens bt-hta du patrimoine du sdei.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de services : no07 Services informatiques et services connexes.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services :  
sur le territoire de la concession départementale de l'indre.

Code NUTS [FR243].

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :  
un marché public

II.1.4) Informations concernant l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

réalisation d'un inventaire géo-référencé des supports aériens basse tension et haute tension du patrimoine du SDEI, autorité organisatrice de la distribution publique d'énergie électrique des communes de l'indre, conformément au cahier des charges de concession en vigueur. Les lignes, les supports et les transformateurs sont la propriété du SDEI. Dans le cadre de ses obligations, le SDEI doit réaliser un contrôle de la bonne exécution du contrat par le concessionnaire ERDF, et tout particulièrement sur le bilan comptable du patrimoine de la collectivité. Pour ce faire, il est nécessaire de compléter l'outil SIG (Système d'information géographique) du SDEI par un module de suivi patrimonial du réseau de distribution d'électricité et de générer les données associées. Le présent marché comprend : - l'identification visuelle des poteaux et éléments du réseau et leur géo-référencement - la prise de photos pour intégration dans la base de données SIG du SDEI - la restitution de cette géolocalisation et la mise en forme des données obtenues en conformité avec la base de données SIG du SDEI.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

72500000, 71354100, 72310000, 72314000, 79311000.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Information sur les lots :

Division en lots : Oui.

Les offres doivent être soumises pour : un ou plusieurs lots.

## II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

## II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

### II.2.1) Quantité ou étendue globale :

marché séparé ordinaire.

### II.2.2) Informations sur les options :

### II.2.3) Reconduction :

## II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION DES TRAVAUX

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

## Informations sur les lots

### LOT no 1 intitulé :

- 1) Description succincte  
Patrimoine des Pays d'Issoudun, Champagne Berrichonne et de Valençay en Berry
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)  
72500000, 71354100, 72310000, 72314000, 79311000.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
- 5) Information complémentaires sur les lots

### LOT no 2 intitulé :

- 1) Description succincte  
Patrimoine des pays de la Chatre en Berry et Castelroussin Val de l'Indre
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)  
72500000, 71354100, 72310000, 72314000, 79311000.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
- 5) Information complémentaires sur les lots

### LOT no 3 intitulé :

- 1) Description succincte  
Patrimoine des pays du PNR Brenne et du Val de Creuse, Val d'Anglin
- 2) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)  
72500000, 71354100, 72310000, 72314000, 79311000.
- 3) Quantité ou étendue
- 4) Durée du marché ou dates de début/d'achèvement
- 5) Information complémentaires sur les lots

## Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

### III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

#### III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

Aucune garantie financière n'est exigée.

#### III.1.2) Principales conditions financières et dispositions en matière de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Articles 86 à 111 du Code des marchés publics français. Caractéristiques des prix : Prix unitaires. Modalités de variation des prix : Ferme. Une avance de 5,000% sera accordée dans les conditions prévues au contrat. Modalité de règlement des comptes : via un système de gestion informatique des marchés. Le délai global de paiement est de 30 jours.

#### III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois : - en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - en qualité de membres de plusieurs groupements. Les candidats ne pourront présenter qu'une offre pour un lot maximum. Si un candidat présente des candidatures sur plus d'un lot, ces candidatures et offres seront toutes déclarées irrégulières et rejetées sans être classées.

#### III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : oui.

Les marchés débiteront à compter de la notification du contrat.

### III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.2.1) Situation personnelle des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP renseignement sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L.5212-11 du Code du travail extrait Kbis de moins de 6 mois pouvoir de la personne habilitée à signer le marché et à l'exécuter.

#### III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration concernant le chiffre d'affaire global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

#### III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat, leurs habilitations à l'exécution des prestations demandées, objet du présent marché et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Le candidat devra disposer du personnel habilité au travail de géo référencement des ouvrages au sens du décret no2011-1241 du 5 octobre 2011 relatif à l'exécution de travaux à proximité des ouvrages. Présentation d'une liste des prestations exécutées au cours des trois dernières années relatives à l'objet du marché. Il est inutile pour le candidat de produire des listes pour des prestations différentes de celles demandées, celles-ci ne seront pas prises en compte afin d'assurer l'égalité de traitement des candidats attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes menées les trois dernières années. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des prestations, et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin certificats de qualifications professionnelles en cours de validité. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou les références de prestations précitées attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature. Le candidat devra disposer de matériel adapté à l'objet du marché : géoréférencement par une technologie GNSS, précision inférieure à 50 cm et devra disposer d'une connexion internet (accès au logiciel SIG mis à disposition par le Sdei).

#### III.2.4) Marchés réservés :

#### III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

##### III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

##### III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Non

#### Section IV : Procédure

##### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

###### IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

##### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

###### IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1. prix des prestations au regard du bordereau de prix unitaires et du montant total reporté à l'acte d'engagement (en chiffres et en lettres). Pondération : 50.
2. valeur technique de l'offre au vu du mémoire technique. Pondération : 40.
3. délai d'exécution au vu du planning. Pondération : 10.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice :

16GEOL01.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

Documents payants : non.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

11 mars 2016 - 12:00.

IV.3.5) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.

IV.3.6) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.7) Modalités d'ouverture des offres :

## Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT :

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Les candidats doivent utiliser les formulaires Dc1 (lettre de candidature) et Dc2 (déclaration du candidat) pour présenter leur candidature. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr). Les offres peuvent être transmises par lettre recommandée avec accusé de réception ou déposées contre récépissé. Dématérialisation des procédures : l'organisme acheteur préconise la transmission des plis par voie papier. Il accepte cependant les plis adressés par d'autres moyens permettant d'en garantir la confidentialité et la date de réception. Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : Les candidats transmettront leurs réponses dans des formats de fichiers identiques à ceux des documents constituant le dossier de consultation des entreprises (Dce). Le niveau de sécurité requis pour le certificat de signature électronique est le Niveau (\*\*\*) du RGS. Les candidats utilisent un certificat conforme au RGS (Référentiel Général de Sécurité) figurant sur la liste de confiance française (<http://referencessmodernisation.gouv.fr>) ou sur une liste de confiance d'un autre Etat-Membre de l'union européenne. Toutefois, les candidats sont libres d'utiliser le certificat de leur choix si celui-ci est conforme aux obligations minimales résultant du RGS. Dans ce cas, ils doivent transmettre tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité. tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 18 janvier 2016.

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

##### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Limoges, 1 Cours Vergniaud, F-87000 Limoges. E-mail : [greffe.ta-limoges@juradm.fr](mailto:greffe.ta-limoges@juradm.fr) . Tél. (+33) 5 55 33 91 55.

##### VI.4.2) Introduction des recours :

Précisions concernant les délais d'introduction des recours : voies et délais des recours dont dispose le candidat : - référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (Cja), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme.

##### VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

#### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

18 janvier 2016.